ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 38712

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre de l'education nationale sur la necessite de developper le recours a des personnes competentes du secteur prive, de ce fait disposant deja d'un revenu, qui accepteraient d'enseigner pour une faible compensation si des etablissements scolaires et universitaires le leur demandaient. Les avantages de cette solution sont nombreux. Du fait de leur activite, ces personnes possedent des connaissances a jour. Celles-ci ont l'avantage d'etre pratiques et ne peuvent encourir la critique souvent adressee a l'enseignement officiel francais. L'appel a ce type d'enseignants contribuerait a rapprocher le monde de l'enseignement et les milieux d'affaires. Il permettrait de pallier la penurie actuelle d'enseignants car nombreux sont ceux que de telles taches pourraient interesser au moment ou se developpent les idees de temps partiel, de retraite progressive et de preretraite. Le cout tres limite de cette solution permettrait de mieux repartir les credits sur un nombre plus reduit de professeurs, remuneres plus correctement et qui se consacreraient ainsi essentiellement a l'encadrement pedagogique et la recherche.

Données clés

Auteur : Mme Boutin Christine
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38712
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale,de la recherche et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1396